

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 105

Artikel: La réunion du Conseil international des femmes à Christiania

Autor: Morsier, Valérie de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉUNION DU CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES à Christiania

De 28 pays, plus de 300 femmes sont venues représenter les Conseils nationaux de Femmes de leurs patries respectives, à la réunion quinquennale du Conseil International des Femmes, tenue à Christiania, du 8 au 18 septembre 1920.

Les séances ont lieu dans la grande salle du « Storting » que le gouvernement norvégien a aimablement mise à la disposition du Conseil. Décorée par du feuillage d'automne qui s'harmonise avec les boiseries brunes aux fines dorures, elle offre un coup-d'œil charmant. Avec grâce et dignité, le sourire aux lèvres, Lady Aberdeen préside.

Il est toujours émouvant de voir des femmes venues de si loin et de mentalités si diverses se réunir, chercher à se comprendre, unies par le désir d'une humanité meilleure, autour de la Règle d'or, devise du Conseil International : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-mêmes. »

Dès la séance de bienvenue à l'Aula, on sentit dans quel esprit se passerait cette rencontre, esprit de bonne volonté, de courtoisie et d'entr'aide. Il y eut trois discours dans les trois langues officielles, auxquels répondit Lady Aberdeen, et quelques mots des représentantes des différents pays, en commençant par les plus récemment affiliés au Conseil International : l'Ukraine, l'Islande, l'Uruguay. La déléguée de la Serbie s'exprima dans les trois langues et parlant des femmes appartenant aux nations ennemies de la sienne : « Nous ne les haïssons pas, dit-elle, nous voulons toutes, en tant qu'êtres humains, élever notre esprit vers les choses belles et éternelles. »

Voici quelques-unes des paroles prononcées ce soir-là et qui raniment l'espoir dans bien des cœurs, anxieux de cette première rencontre après l'effroyable guerre (le dernier quinquennal avait eu lieu à Rome en mai 1914) : « Nous ne sommes pas meilleures ni pires que l'autre sexe, mais parce que nous avons une autre manière de comprendre la vie, nous voulons l'égalité des droits pour la femme dans tous les domaines. Nous voulons nous efforcer de baser notre vie sur la vérité, la liberté et la justice. Nous reprendrons les travaux politiques dans nos divers Conseils nationaux avec plus d'espoir. Relever ceux qui sont tombés, c'est la véritable mission de la femme, conforme à sa nature... » Un chœur de jeunes filles toutes en blanc, drapées dans l'écharpe norvégienne aux vives couleurs tricolores, chanta entr'autres un vieux chant des pèlerins dont les accents graves et joyeux parlent aussi d'espoir et de paix.

Après trois journées consacrées aux séances du Comité exécutif et des commissions permanentes, les séances plénières du Conseil commencent le samedi 11 septembre. L'Assemblée debout et émue entend rappeler la mémoire de celles qui ne sont plus : Froken Gina Krog, M^{me} Dr Girard-Mangin, M^{me} Alphen Salvador, M^{me} Béatrice Betts, Dr Anna Shaw, Mrs. May Wright Sewall ; Lady Aberdeen exprime les regrets de M^{me} Jules Siegfried et de Dr Alice Salomon que la maladie a empêchées d'être des nôtres.

Plusieurs gouvernements se sont fait représenter : Suède, Grande-Bretagne et Irlande, France, Norvège, Belgique, Grèce, Serbie, Finlande, Portugal, Uruguay, Islande, Chine. Pourquoi pas le gouvernement suisse ? Diverses associations féminines internationales envoient au Conseil leurs salutations.

Une lettre de M^{lle} Gertrud Bäumer, l'ancienne présidente du Conseil national des femmes allemandes, explique les raisons de son Conseil pour ne pas s'être fait représenter à Christiania :

l'Allemagne ne faisant pas encore partie de la Société des Nations et se sentant humiliée par le traité de paix, le Conseil national des femmes allemandes a estimé préférable de ne pas envoyer de déléguées, laissant ainsi les autres Conseils plus libres de discuter certains points en rapport avec la Société des Nations. Mais G. Bäumer ajoute : « Nous croyons à la mission du Conseil International espérant qu'il sera bientôt possible d'être des vôtres. » A ces paroles, la Grande-Bretagne et la France répondent en exprimant leurs regrets de l'absence des femmes allemandes et le vœu que bientôt ces dernières reviennent à nos réunions. Les déléguées hongroises et autrichiennes disent qu'elles auraient les mêmes raisons que les Allemandes pour ne pas venir. Mais si elles sont là, c'est qu'elles considèrent la Société des Nations tout à fait à son début, pouvant et devant s'améliorer. Notons que le Conseil national des femmes allemandes fait partie de la Ligue allemande pour la Société des Nations.

Au Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes à Genève, en juin dernier, la Belgique volontairement manquait à l'appel ; à Christiania, c'est l'Allemagne qui renonce à s'y faire représenter. Est-il juste de parler de réunions vraiment internationales ? Mais au lendemain de la guerre, c'est déjà un fait encourageant que de telles rencontres puissent avoir lieu.

Succédant à Lady Aberdeen, marquise of Tenair, M^{me} Chaponnière-Chaix est nommée présidente du Conseil International pour la prochaine période quinquennale, ce qui est un honneur pour notre pays.

Beaucoup de questions sont très discutées et les arguments sont différents suivant que celles qui les soutiennent viennent du Nord ou du Midi, de pays où la législation sociale est déjà avancée ou de contrées où la femme est encore sous tutelle à bien des égards. Mais toutes désirant placer la femme et l'enfant dans les conditions les plus favorables à leur développement, trouvent l'expression qui leur permet de tenir compte des mentalités si diverses qu'elles représentent. Le texte des résolutions ne nous étant pas encore parvenu, voici les tendances générales des principaux vœux présentés et votés à l'Assemblée de Christiania :

Que le Conseil International des Femmes appuie le principe des droits de tous les peuples et d'une Ligue des Nations, afin de prévenir de nouvelles guerres et d'assurer la prospérité du monde ;

que les femmes aient les mêmes droits que les hommes à occuper des fonctions dans la Ligue des Nations ;

qu'incessamment, toutes les nations se gouvernant elles-mêmes soient appelées à faire partie de la Ligue des Nations ;

que la Ligue des Nations respecte les particularités nationales ;

que la femme épousant un étranger puisse conserver sa propre nationalité si elle le désire ;

que l'influence des femmes s'exerce en faveur de la vie simple et pour combattre les habitudes de luxe qui entretiennent l'animosité entre les classes de la société ;

que le principe d'une aide à la maternité soit appuyé ;

que les femmes fassent partie des tribunaux pour enfants ;

que la lutte contre le trafic des femmes, la prostitution réglementée et les maladies vénériennes soit continuée sans relâche et que l'on s'efforce d'introduire dans l'éducation les notions essentielles d'hygiène et de morale sexuelles ;

que la Ligue des Nations n'accorde de mandats qu'à la condition expresse que la réglementation officielle de la prostitution soit abolie dans les territoires mandatés.

D'autres questions furent après discussion remises à l'étude des Conseils nationaux, entr'autres l'étude du meilleur moyen pour faciliter l'échange des professeurs des écoles publiques des divers pays, pour relever la situation économique faite à la femme mariée et rémunérer son travail de ménagère, pour sauver les enfants des contrées de l'Europe où sévit la famine, et la question difficile de la collaboration avec les autres grandes associations internationales de femmes.

A ce propos, on peut exprimer à titre personnel le vœu que le Conseil International des Femmes et l'Alliance internationale pour le Suffrage féminin puissent un jour collaborer assez étroitement pour qu'une fusion s'impose entre ces deux grands mouvements pour l'amélioration de la condition de la femme. Que l'on jette un coup d'œil sur les résolutions du Congrès de Genève, sur le programme d'action qui y a été voté, l'on y verra les mêmes questions traitées, la même demande de plus de justice à l'égard de la femme. Ces deux grandes associations ont, il est vrai, une organisation et des méthodes qui diffèrent, elles ont aussi de par leur histoire et les personnes qui les dirigent des mentalités un peu différentes. Mais malgré cela, la lutte pour un état social meilleur me paraît suffisamment difficile pour qu'il soit nécessaire de rallier autour du même drapeau toutes les forces féminines.

Si les travaux furent très intéressants et les débats présidés avec autant d'ordre que d'amabilité, de sorte qu'il fut possible d'épuiser, chose rare, le programme que l'on s'était proposé, les meetings publics du soir n'eurent pas le succès désiré. Il ne faut pas oublier que si l'on présentait devant le public norvégien des rapports très bien faits sur des sujets pouvant l'intéresser, ils n'étaient pas donnés dans sa langue maternelle, et je doute fort que les meetings suffragistes du Congrès de Genève aient suscité autant d'enthousiasme si aucune oratrice ne s'était exprimée en français.

A côté du travail, une large place fut faite aux réceptions et aux visites par petits groupes, soit d'un musée, soit d'une œuvre sociale. L'accueil des dames norvégiennes fut très aimable et cordial. Il y eut quelques réceptions charmantes et très simples, comme celle au Palais royal, où le roi Hackon et la reine Maud, les plus démocratiques des souverains, servaient eux-mêmes le thé à leurs invités. Qu'il me soit permis de regretter qu'à d'autres soirées quelques « toilettes exagérées » soient apparues. Dans une de ses séances, le Conseil avait exprimé sa « désapprobation des exagérations regrettables en matière de toilette et de danse... » Malheureusement ceux qui estiment que la femme manque de logique, eurent raison dans ce cas-là.

Christiania comme ville n'a rien de très particulier, mais les environs ont beaucoup de charme, d'immenses étendues de forêts parsemées de petits lacs où se mirent les sapins. Nos hôtes nous y emmenèrent quelquefois, soit sur une colline d'où la vue embrasse la ville et le fjord, soit dans l'intimité d'une de ces ravissantes maisons norvégiennes perdues dans les bois. On se sent tout de suite à l'aise devant ces grandes cheminées d'angle qui font saillie dans la pièce, autour desquelles on peut se grouper nombreux.

On quitte ce pays à regret, avec l'espoir d'y revenir et d'aller plus loin, plus au nord, dans les montagnes.

* * *

Quelle est l'importance d'un tel congrès ? se demandera-t-on. Le Conseil International représente avant tout une idée. Les résultats pratiques de ces rencontres se font surtout sentir dans les Conseils nationaux, qui reçoivent une impulsion nou-

velle. Des femmes de tous les pays ont l'occasion d'échanger ainsi leurs expériences, de se mieux connaître et comprendre, et rentrent chez elles ayant souvent puisé de la force dans les relations personnelles avec celles qui luttent pour le même idéal. Evidemment, telle femme d'un pays où la misère est grande s'en va découragée, parce qu'elle attendait une action plus directe apportant un soulagement efficace aux douleurs nées de la guerre. Y a-t-il un mouvement ayant la puissance d'enrayer immédiatement cette marée montante du désordre et de la souffrance ! Mais celles de ces femmes, dont l'expression triste et parfois amère fait mal à voir, gardent quand même au fond de leurs cœurs le « grand espoir du lendemain », comme disent les paroles du chant que le Conseil International a adopté. Ces paroles disent aussi : « le but est loin, mais il est beau. »

Lointain, certes, le jour où toutes les femmes sentiront leurs responsabilités devant l'heure présente et s'uniront pour la grande croisade, mais, beau, un but qui comprend deux grands idéals : entr'aide féminine et fraternité internationale, — de ceux dont notre pauvre humanité a grand besoin.

Valérie DE MORSIER.

Le Cours d'orientation professionnelle des 24 et 25 septembre à Genève

Nombreux sont ceux qui assistèrent au 3^e cours d'orientation professionnelle. Professionnels, maîtres de métiers, directeurs des bureaux de placement, conseillers d'apprentissage, professeurs et instituteurs — en grand nombre cette fois — plus de 204 participants étaient accourus des divers cantons suisses, désireux d'assurer un meilleur avenir aux enfants du pays.

Deux grandes questions étaient à l'ordre du jour : 1^o *L'enseignement professionnel* : préapprentissage et apprentissage. 2^o *L'orientation professionnelle* sous ses deux aspects : la recherche des aptitudes de l'apprenti, d'une part — le placement d'autre part.

1. *Enseignement professionnel*. Nous prenons ici l'enfant dès son plus jeune âge : la préparation au travail du métier peut commencer dès son entrée à l'école primaire. M. Savary, chef du service de l'enseignement primaire à Lausanne, expose le chemin à suivre. Tout métier exige une certaine somme de connaissances générales, un esprit d'observation, d'attention, d'ordre au travail ; il exige une bonne santé : l'école s'efforce actuellement de donner tout cela au petit élève — le métier demande une habileté manuelle : ici l'école a peu de choses à offrir, elle devra introduire dans son programme « le principe du travail » (*Arbeitsprinzip*) et développer les travaux manuels. Dans les deux dernières années, l'élève sera dirigé plus nettement encore du côté professionnel : des ateliers seront créés pour l'instruire, en tenant compte du milieu où se recrutent les élèves. M. Savary propose d'instituer à l'école une sorte de « préapprentissage », et M. Jaccard, inspecteur des apprentisages du canton de Neuchâtel, fait la même proposition. Il évoque les ateliers-écoles d'Allemagne, de France, de Belgique. — Deux conceptions opposées sont actuellement à la base du préapprentissage : dans certaines écoles, le travail est spécialisé, dans d'autres, on s'efforce au contraire de placer entre les mains de l'enfant tous les métiers possibles. Ces ateliers-écoles (qui ne peuvent en aucune manière remplacer l'apprentissage) ont eu d'excellents résultats au point de vue de la pro-